

LIEUX DE RÉSIDENCE ET LIEUX DE TRAVAIL

La distance entre la localisation des emplois et le lieu de résidence des actifs occupés poursuit sa progression depuis le milieu des années 1970, principalement sous l'effet de la périurbanisation*.

Les cartes, page de droite, montrent nettement le renforcement de la concentration des emplois dans les pôles, d'une part, et des d'actifs occupés dans les périphéries de ces pôles, d'autre part.

Plus les territoires sont denses, plus le nombre d'emplois par rapport au nombre d'actifs occupés est important, et ce phénomène se renforce (123,3 emplois pour 100 actifs résidents en 2016 contre 122,2 emplois en 2011). Pour les autres types de territoires, le nombre d'emplois par rapport au nombre d'actifs occupés est en recul (46,3 en 2016 contre 47,7 en 2011).

Les décalages spatiaux se sont particulièrement renforcés dans les couronnes des principales agglomérations, la région parisienne et les métropoles situées dans la moitié ouest du pays. Les déficits locaux les plus importants se situent dans les zones frontalières suisse et luxembourgeoise.

La dissociation croissante entre lieux de résidence et lieux de travail provient d'un double mouvement : une concentration de l'emploi dans les pôles, et un desserrement de la population vers les couronnes. Mais ces dynamiques ne sont toutefois pas identiques selon la taille des aires urbaines. Au sein des

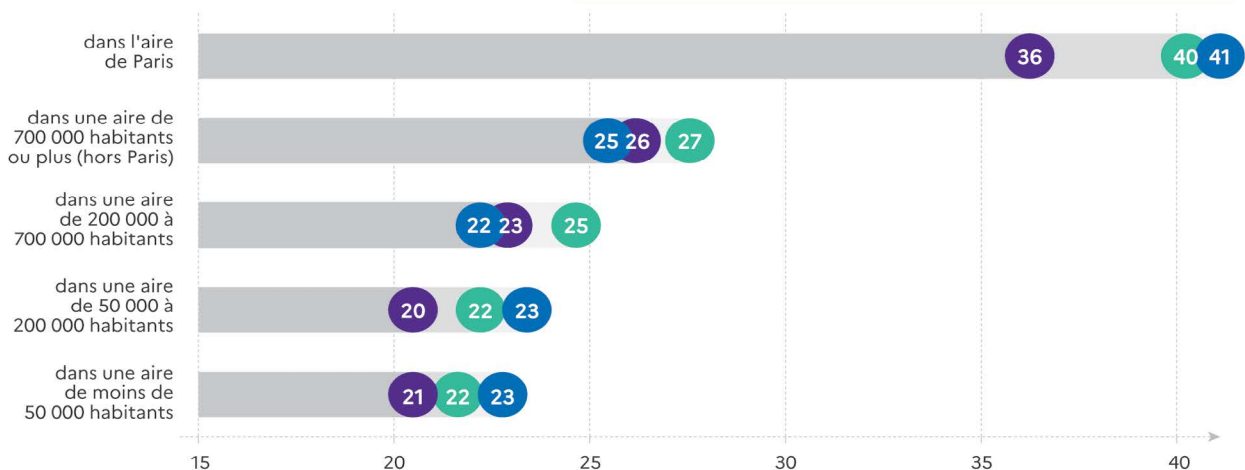
grandes aires urbaines, la population active s'est fortement déconcentrée, mais sans réelle tendance à la concentration de l'emploi dans les pôles. En revanche, dans les petites et moyennes aires urbaines, la lente concentration de l'emploi au sein des pôles s'accompagne d'un faible desserrement de la population dans les périphéries.

Dans les faits, cela se traduit par des navettes domicile-travail dont la durée augmente avec la taille des aires d'attraction des villes : les actifs franciliens mettent ainsi près de 40 minutes à se rendre au travail en moyenne contre à peine plus de 20 minutes dans les aires de moins de 50 000 habitants. C'est dans les espaces périurbains des grandes agglomérations que la problématique de l'allongement des navettes domicile-travail apparaît avec le plus de vigueur (les mobilités vers le travail y sont très majoritairement effectuées en voiture).

Deux enjeux majeurs découlent de ces constats : l'allongement des navettes domicile-travail dont le coût environnemental n'est pas neutre ; l'augmentation de la distance entre les demandeurs d'emploi et les offres, qui peut constituer un facteur explicatif ou aggravant du chômage dans les territoires.

Durée moyenne d'un déplacement domicile-travail en minutes, en 2020 selon le type d'espace de résidence et la taille des aires d'attraction des villes

- commune centre
- banlieue et pôle secondaire
- périurbain



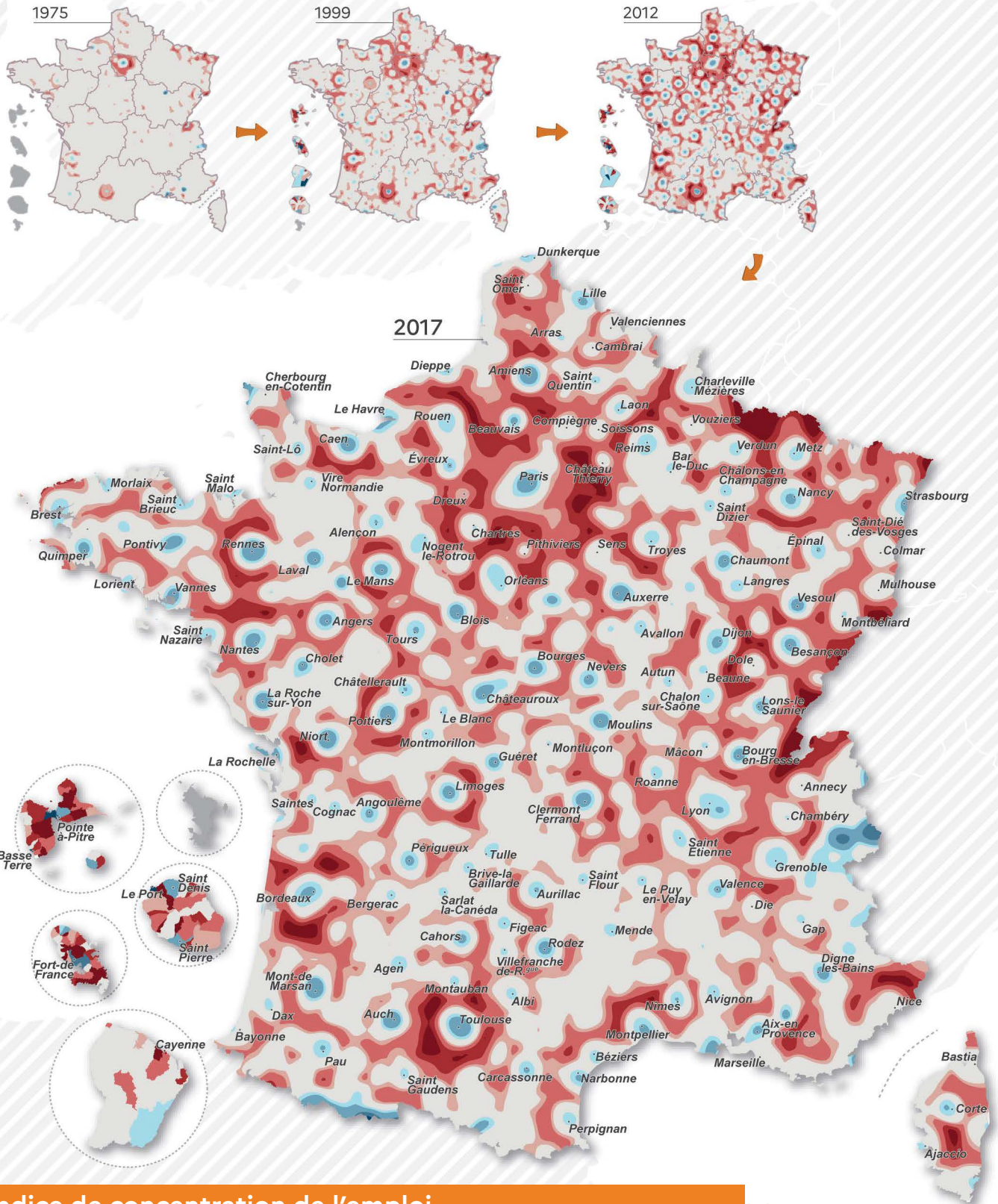
Déplacement domicile-travail : déplacement effectué entre le domicile et le travail un jour de semaine (du lundi au vendredi), hors déplacements de plus de 2 heures et hors déplacements à destination d'une « tournée professionnelle ». Pour les personnes ayant effectué plus d'un déplacement domicile-travail dans la journée, on a retenu la durée moyenne de ces déplacements. Les communes définies comme « périurbaines » sont celles qui composent les couronnes des aires d'attraction des villes. Les moyennes ne sont représentatives que des territoires enquêtés, regroupant 63 % de la population française.

Sources : Base unifiée des enquêtes déplacements, Cerema 2020

* Mouvement de desserrement résidentiel des ménages en périphérie des pôles urbains.

Évolution de l'indice de concentration de l'emploi entre 1975 et 2012

Une dissociation croissante entre lieux de résidence et lieux de travail

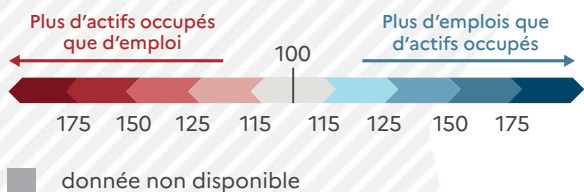


Indice de concentration de l'emploi

Une dissociation croissante entre lieux de résidence et lieux de travail

Rapport entre le nombre d'emplois et le nombre d'actifs occupés en 2017

Représentation lissée



POUR MIEUX COMPRENDRE

Dans les zones en rouge foncé, on compte plus de 175 actifs résidents occupés pour 100 emplois, alors que dans les zones en bleu foncé on compte plus de 175 emplois pour 100 actifs occupés résidents.

Sources : Insee, RP 1975 à 2017, carte communale lissée sur 10 km pour la France métropolitaine, carte communale classique pour l'outre-mer. Les cartes 1975 à 2012 sont extraites du rapport 2016 de l'Observatoire des territoires. Données 1975 non disponibles pour les régions d'outre-mer • Réalisation : ANCT pôle ADT Observatoire des territoires **Cartographie** • février 2021